



L'Accord de Canberra en un coup <https://canberraaccord.org/> d'œil

8 avril 2008

Mise en place de l'Accord de Canberra à Canberra, en Australie

L'Accord

L'Accord de Canberra est un accord multilatéral entre des organisations qui partagent des systèmes établis pour l'agrément ou la validation des études en architecture, et qui reconnaissent ces systèmes comme étant substantiellement équivalents.

Objectif de l'Accord

L'Accord vise à faciliter la mobilité internationale des diplômés en architecture et à contribuer à l'amélioration de la qualité des études en architecture au moyen de l'analyse comparative.

Les signataires de l'Accord en 2024

- Acreditadora Nacional de Programas de Arquitectura y Disciplinas del Espacio Habitable(ANPADEH)-**MEXICO**
- The Canadian Architectural Certification Board/ le Conseil canadien de certification en architecture (CACB-CCCA)-**CANADA**
- The Hong Kong Institute of Architects (HKIA)-**HONG KONG**
- Institute of Engineering Education Taiwan (IEET)-**TAIWAN**
- JABEE (Accreditation organization of Japan)-**JAPAN**
- Korea Architectural Accrediting Board (KAAB)-**SOUTH KOREA**
- National Architectural Accrediting Board (NAAB)-**USA**
- National Board of Architectural Accreditation (NBAA)-**CHINA**
- South African Council for the Architectural Profession (SACAP)-**SOUTH AFRICA**

Équivalence substantielle

L'expression « équivalence substantielle » détermine qu'un programme est comparable sur le plan des résultats éducatifs dans tous les aspects importants et indique qu'il offre une expérience éducative conforme à des normes acceptables, même si ce programme peut différer dans sa forme ou dans son mode de prestation. L'équivalence substantielle n'est pas un agrément ni une validation.

Examens périodiques des signataires

Les signataires font périodiquement l'objet d'un examen pour assurer la conformité aux règles et procédures de l'Accord qui contrôlent leur équivalence substantielle

Depuis 2008, le CCCA a fait l'objet de trois examens périodiques qui ont donné lieu chacun à l'octroi d'un mandat complet de six ans, reconnaissant ainsi la pleine conformité aux règles et procédures de l'Accord.

La dernière visite a eu lieu en mars 2024 et la prochaine est prévue pour 2030.

Avantages de l'Accord Canberra

ANPADEH (Mexico), CAA* (Commonwealth Association of Architects), HKIA (Hong Kong), IEET (Taiwan), JABEE (Japan), KAAB (South Korea), NAAB (USA), NBAA (China), RAI* (Australia), SACAP (South Africa).

organisations qui partagent des systèmes substantiellement équivalents établis pour l'agrément ou la validation des études en architecture.

CACB-CCCA

- Reconnaissance internationale du CCCA
- Maintenir l'alignement avec les meilleures pratiques internationales en agrément
- Comprendre les processus d'évaluation des diplômes des signataires en vue de l'exercice de la profession
- Engager les membres des équipes de visite dans les visites périodiques des signataires

ROAC

- Favoriser la mobilité des diplômés vers le programme PSA via un processus d'évaluation de la certification académique simplifié.
- Exploiter la base de données de la certification académique pour l'établissement des Accords de reconnaissance mutuelles (ARM) en fournissant les informations sur l'aspect éducatifs des parties impliquées.

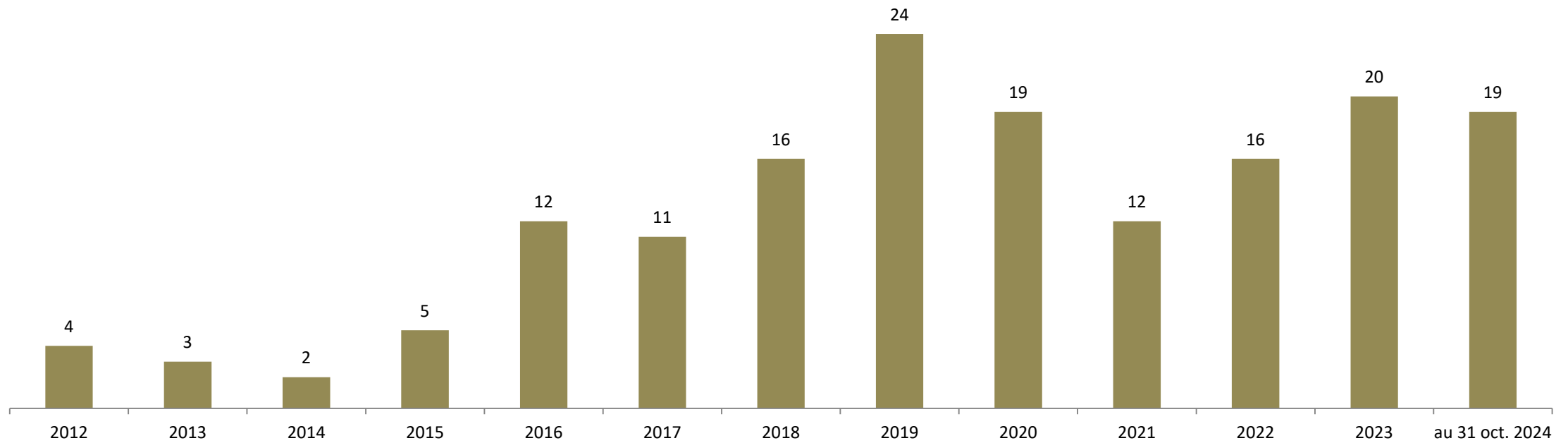
CCÉUA

- Reconnaissance internationale des programmes agréés
- Promouvoir le recrutement d'étudiants internationaux auprès des institutions agréées par les signataires
- Promouvoir le recrutement d'étudiants canadiens par les institutions agréées par les signataires

Mobilité des diplômés de l'Accord de Canberra

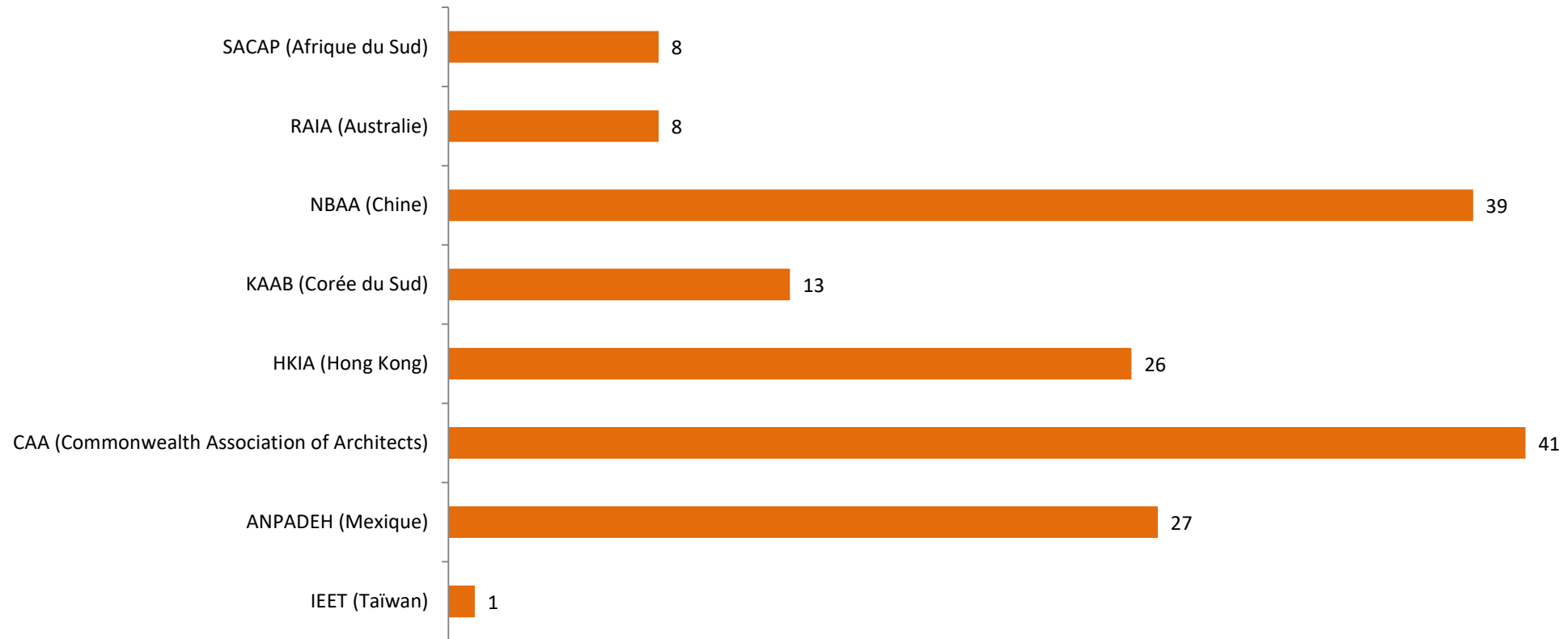
Le CCCA a créé un mode d'évaluation de la certification académique spécifique pour les diplômés visés par l'Accord de Canberra depuis 2012.

DEMANDES REÇUES

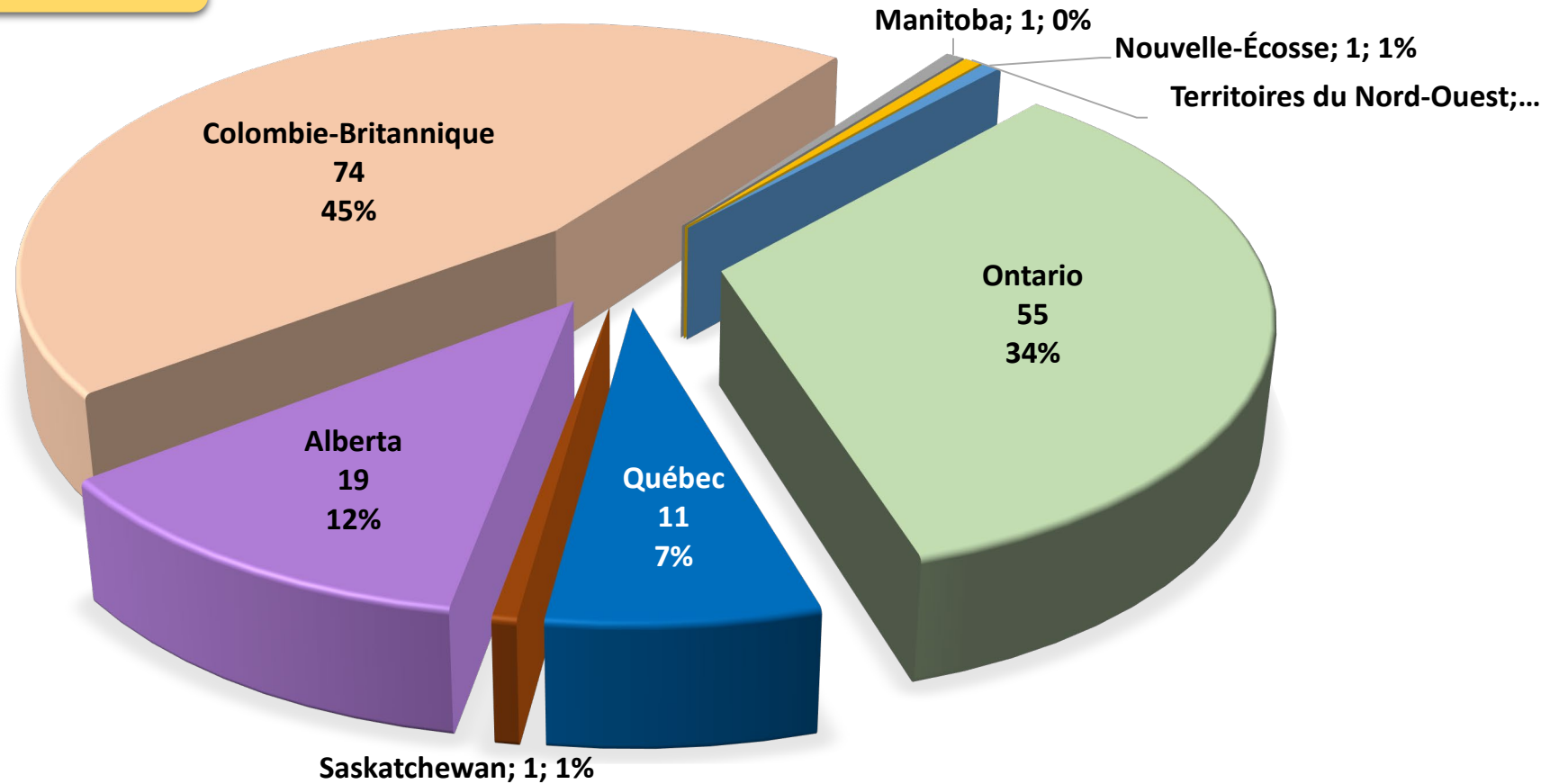


Total des demandes reçues par année

DEMANDES REÇUES



DEMANDES REÇUES



Demands reçues, par provinces et territoires